

Le cumul d'activité, d'emploi et de rémunération

Public visé

- Responsables des ressources humaines, responsables de la gestion administrative du personnel en prise de poste, assistants de gestion ressources humaines, secrétaires de mairie.

Prérequis

Connaître les principes généraux du statut et les différentes positions statutaires.

Objectifs

- Identifier, comprendre et appliquer les textes régissant les règles de cumul d'activités et de rémunérations.
- Répondre aux demandes d'information des agents.

Contenu

- Le cadre réglementaire et son évolution.
- Le cumul d'activités accessoires :
 - la notion d'activité accessoire,
 - la liste des activités autorisées, soumises à autorisation ou interdites.
- Le statut d'auto-entrepreneur.
- La procédure d'autorisation de cumul.
- Les conséquences du cumul sur la gestion du personnel.
- Le rôle de la commission de déontologie.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, analyse de textes, cas pratiques et échanges.

Lieu de la formation : Mâcon

Date de la formation : 3 et 4 octobre 2016

Votre candidature :

Il est possible de compléter votre candidature par l'envoi d'un CV et de tout autre document (proposition pédagogique, détail de sessions de formation assurées sur ce type de thématique, etc.) permettant d'apprécier votre candidature à Florence BONFILS, Conseillère formation :

florence.bonfils@cnfpt.fr